



Invitation

Rencontres franco-allemandes

Partenaires économiques privilégiés, la France et l'Allemagne connaissent différentes réalités techniques au plan juridique, fiscal, financier et social qui sont à l'origine de nombreuses incompréhensions auxquelles les entreprises sont confrontées.

Aussi, l'équipe franco-allemande d'Ernst & Young a le plaisir de vous convier à une demi-journée consacrée aux spécificités juridiques, fiscales et financières franco-allemandes pour optimiser et pérenniser vos investissements des deux côtés de la frontière

Jeudi 24 mai 2007 de 8h15 à 13h
dans les locaux d'Ernst & Young à Lyon
Tour du Crédit Lyonnais – 129, rue Servient – Lyon 3ème

La matinée sera animée par des experts français et allemands d'Ernst & Young et d'Ernst & Young Société d'Avocats, membres de l'équipe franco-allemande. Fondée il y a presque 15 ans, cette équipe compte près de 100 collaborateurs, avocats, juristes et fiscalistes, auditeurs, consultants et spécialistes des transactions, répartis entre les villes les plus importantes de France et d'Allemagne.

Un cocktail clôturera la matinée.

Contact : Arièle Chassaing – Tél. 04.78.17.58.28 – ariele.chassaing@fr.ey.com





Programme

8h15	Accueil-petit déjeuner
8h30	Mot de bienvenue
8h45 – 9h30	Plénière <i>L'attractivité de l'Europe dans le monde</i> <i>Fabrice Reynaud et Ulrike Rudolph, Ernst & Young, Lyon</i>
9h45 – 11h15	Ateliers ^(*)
11h30 – 13h	Ateliers ^(*)
13h	Cocktail déjeunatoire

^(*) Nous vous proposons de participer à deux ateliers parmi les suivants :

1. Les outils de financement des entreprises

La centrale de trésorerie dans un cadre international, les règles de financement intra-groupe dont les règles de sous-capitalisation en France et en Allemagne

Intervenants : Valérie Tandeau de Marsac (Ernst & Young Société d'Avocats, Paris), Joël Fischer (Ernst & Young Société d'Avocats, Lyon), Mark Gebauer (Ernst & Young, Düsseldorf) avec la participation d'un confrère avocat allemand

2. La restructuration et la sauvegarde des entreprises, le plan social

Approche comparée franco-allemande

Intervenants : Elodie Caron (Ernst & Young, Société d'Avocats, Strasbourg), Sonia Vaschalde (Ernst & Young Société d'Avocats, Lyon) avec la participation d'un confrère avocat allemand

3. Le Gouvernement d'entreprise

Les formes de sociétés et leurs systèmes de direction, le statut et la responsabilité des dirigeants, les délégations de pouvoirs, les conventions réglementées

Intervenants : Myriam Reinecke (Ernst & Young Société d'Avocats, Lyon), Jochen Bauerreis (Rechtsanwalt, Schrade & Partner, Fribourg), William Zanotti (Ernst & Young, Lyon)

4. La mobilité des salariés dans un contexte franco-allemand

Optimisation des détachements et expatriations vers l'Allemagne, sécurité sociale et impôt sur le revenu : deux cultures différentes

Intervenants : Xavier Duquenne (Ernst & Young Société d'Avocats, Lyon), Margit Rapp (Ernst & Young, Francfort), Annette Ludemann (Ernst & Young Société d'Avocats, Strasbourg)

5. La Réforme fiscale allemande de 2008

Analyse et enjeux

Intervenants : Luc Julien-Saint-Amand (Ernst & Young Société d'Avocats, Strasbourg), Peter Doerfuss (Ernst & Young, Stuttgart), Philippe Legentil (Ernst & Young Société d'Avocats, Paris), Andreas Sinz (Ernst & Young, Fribourg)